



# L'écho des Parents

septembre 2016

## Les effectifs de la rentrée

Ecole	Tous Petits	Petite section	Moyenne section	Grande section	Total	Moyenne/classe
3 pommes	0	69	72	64	205	29,29
Blé en Herbe	0	74	60	71	205	29,29
Kergomard	0	59	76	71	206	29,43
Rivière	0	56	40	46	142	28,40

Ecole	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne/classe
Pagnol	64	70	54	56	56	300	25
Prévert	72	68	75	63	71	349	24,93
Daudet	76	53	75	60	78	342	24,43
Rivière	36	36	33	38	29	172	24,57

1 921 enfants sont scolarisés sur Plaisance soit 33 de plus que l'année dernière, alors que l'on notait déjà une augmentation du nombre d'enfants en septembre 2015 ! *On ne peut donc que se réjouir de la décision d'ouverture de 2 classes supplémentaires sur les écoles Rivière et Pagnol.*

Pour mémoire, en Haute-Garonne, nous avons un des taux de moyenne d'enfants par classe les plus élevés : jusqu'à 32 enfants en maternelle et 27 en élémentaire.

Interlocuteur Parents : Laurent DAMIEN [carlito31@gmail.com](mailto:carlito31@gmail.com)

**Effectifs du collège Jules VERNE : 693 élèves**

**Effectifs du lycée FRANCOISE : 1 400, dont 900 en général et technologique, 500 en pro**

### Vos interlocuteurs FCPE

<b>Marcel PAGNOL</b>		
Sophie METZ-BRUSSIEUX	05 61 06 44 10	fcpe.pagnol31830@gmail.com
<b>Jacques PREVERT</b>		
Sandrine DUFOUR FILHOL		sandrine.filhol@gmail.com
<b>Alphonse DAUDET</b>		
Christine GUILLANEUX		christine.guillaneux@gmail.com
<b>RIVIERE</b>		
Rafaël AREVALO	06 95 28 58 31	rafaelarevalofcpe@gmail.com
<b>3 POMMES</b>		
Anne PARES	06 47 83 92 45	pares.anne@gmail.com
<b>Pauline KERGOMARD</b>		
Isabelle FOLLENFANT	06 71 10 70 17	i_follenfant@yahoo.fr
<b>Le Blé en Herbe</b>		
Carine LALOY	06 23 21 31 19	carinelaloy@hotmail.com
<b>Collège Jules VERNE</b>		
Odile PICHANCOURT	07 83 68 89 43	odile-pichancourt@orange.fr
<b>Lycée FRANCOISE</b>		
Florence QUEVAL		fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr

## Une ATSEM par classe

L'école maternelle est un maillon essentiel de notre système éducatif. Elle favorise l'épanouissement et le développement des capacités sensorielles, motrices, relationnelles et intellectuelles des enfants qu'elle accueille.

Dans les classes d'environ 30 élèves de 3 à 6 ans, **les ATSEMS, employé-e-s par les municipalités, sont indispensables au bon fonctionnement d'une école maternelle** puisqu'ils/elles assurent la sécurité affective de l'enfant, l'éducation à l'hygiène et aident les enseignant-e-s à la mise en place de leur pédagogie en classe.

Depuis la rentrée de septembre 2015, la Mairie de Plaisance du Touch a supprimé un poste d'ATSEM par école maternelle invoquant des raisons financières, dans un contexte général de restrictions budgétaires.

Malgré les alertes répétées et la mobilisation continue des parents d'élèves depuis la rentrée 2015 demandant le retour à 1 ATSEM par classe maternelle,

la municipalité a maintenu sa décision de suppression de ces postes.

**Pour nos enfants et le personnel des écoles, les conséquences de cette décision sont :**

- **La remise en question de la sécurité des enfants ;**
- **Un accueil non satisfaisant, surtout pour les plus jeunes ;**
- **La perturbation du bon déroulement de la journée scolaire** (restriction des activités en classe, manque d'accompagnement aux toilettes des enfants, etc ...);
- **Des rythmes plus denses et une grande fatigue des ATSEMS dus à la multiplication des tâches qu'ils/elles se voient confier.**

En conséquence, **la FCPE demande à la Municipalité de Plaisance du Touch de remédier à ces problèmes en revenant à une ATSEM dans chaque classe maternelle de Plaisance du Touch, sur l'intégralité du temps scolaire.**

## Sécurité aux abords des écoles

*Les abords des écoles représentent une zone où l'aménagement et la sécurité sont essentiels. En effet, la présence d'enfants demande des précautions et des aménagements particuliers.*

*La rue des Écoles qui sépare l'école maternelle des 3 Pommes et l'école élémentaire Marcel Pagnol est malheureusement confrontée à des problèmes d'excès de vitesse.*

*La FCPE agit pour adopter une **démarche préventive et pédagogique auprès des automobilistes, afin d'inciter à un changement de comportement et favoriser le respect des limitations de vitesse dans les zones scolaires.***

*La FCPE, en collaboration avec la mairie, a permis la mise en place, à demeure, d'un **radar pédagogique** dans cette rue très fréquentée en journée et tout particulièrement le matin à 8h30.*

*Nous sommes convaincus que la prévention permettra le changement de comportement. Néanmoins, nous serons attentifs à l'efficacité de ce radar.*

*Parmi les autres propositions :*

☞ **Inciter au ralentissement à l'approche de la zone scolaire**

☞ **Adopter une démarche préventive et pédagogique auprès des automobilistes pour favoriser le respect des limitations de vitesse.**

**Le site internet :** <http://www.fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org/> : actualités, calendrier des événements à venir, annuaire des groupes scolaires avec leurs coordonnées numériques (mail et blog) et téléphoniques, comptes rendus des conseils d'école, contact

**La newsletter :** Pour s'abonner, aller sur la page d'accueil du site internet de la FCPE Plaisance du Touch : <http://www.fcpe-ecoles-plaisance-du-touch.org/>

**Facebook :** Toute notre actualité sur Facebook :

<https://www.facebook.com/fcpecolesplaisancedutouch31830/?fref=ts>

## Un nouveau brevet

À partir de 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur :

**L'évaluation des huit composantes du socle commun** : la maîtrise des compétences est appréciée lors du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

**Et trois épreuves obligatoires passées en fin de 3<sup>ème</sup> :**

\* **une épreuve orale** pendant laquelle l'élève présente **un projet travaillé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un des parcours d'éducation artistique et culturelle, ou Avenir et citoyen** permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale

\* **une épreuve écrite** portant sur **le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique**

\* **une épreuve écrite** portant sur **les mathématiques, les sciences de la vie et de la terre, la physique-chimie et la technologie**

La réussite du collégien au DNB atteste de sa maîtrise du **socle commun de connaissances**.

L'évaluation du socle commun représente 400 points. Les épreuves de l'examen représentent 300 points.

L'élève est reçu s'il cumule 350 points sur les 700.

Autre nouveauté : **Une cérémonie républicaine de remise des diplômes** aux élèves.

## A vos agendas

La FCPE Ecoles vous invite :

Marche familiale et solidaire **01 Octobre 2016**

Téléthon **1<sup>er</sup> week-end de Décembre 2016**

Loto des Ecoles **26 Février 2017 Espace Monestié**

Fête des enfants **13-14 Mai 2017 au Pigeonnier de Campagne**

## Le conseil de classe

Chaque trimestre, le conseil se réunit pour **examiner toutes les questions intéressant la vie de la classe et se prononcer sur le déroulement de la scolarité de chaque élève**. Il est présidé par le chef

d'établissement ou son adjoint, et composé des enseignants, de deux délégués de parents d'élèves, de deux délégués des élèves, du conseiller principal d'éducation, éventuellement du conseiller d'orientation du personnel médico-social.

Les élèves délégués **représentent les élèves** de leur classe, sont des **médiateurs** entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative.

Les deux parents délégués sont là pour représenter l'ensemble des parents. **Il est important de leur faire part de tout problème rencontré par votre enfant dans sa vie au collège ou dans la classe**. Ils vous aideront en toute discrétion.

## Lycée Française

### Plus de 800 commandes à la Bourse aux livres FCPE

Plus de 800 élèves, des voies générales, technologiques et professionnelles, sont passés par la FCPE du lycée Française pour commander leurs manuels scolaires. **Une bonne opération pour les parents qui n'ont, par exemple, payé que 105 € pour les huit livres communs de 2<sup>nde</sup> générale, vendus d'occasion, alors qu'ils les auraient achetés 223 €, neufs en librairie**. Autre exemple : pour les **six livres de base achetés neufs pour les terminales S qui ont coûté 148.50 €, au lieu de 191.75 € dans le commerce**. Ces livres n'ont toutefois été facturés qu'une trentaine d'euros aux parents, grâce à la reprise des livres de 1<sup>ère</sup> en juin dernier, déduits de la facture de rentrée. Facture entièrement payée par la carte jeune du conseil régional !

Chaque année, **nous vous reprenons et remboursons les livres demandés par les enseignants l'année suivante, y compris en fin de terminale, après le BAC**.

S'il est trop tard aujourd'hui pour bénéficier de la Bourse aux livres 2016-2017, vous pouvez toujours nous rejoindre pour participer aux conseils de classe de votre enfant. N'hésitez pas, contactez-nous :

[fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr](mailto:fcpe.lyceefrancoise@outlook.fr)

## Evaluation positive et coopération : vers une école bienveillante et respectueuse des rythmes.

Véronique Druot - Enseignante

Au hasard de mes lectures sur les nouveaux programmes qui entrent en vigueur dès la rentrée je suis interpellée par le terme d'évaluation positive qui revient de la maternelle au collège.

Par évaluation, je crois comprendre de quoi il s'agit puisque mon fils aîné est maintenant au lycée. Me reportant à ma propre expérience de parent, je n'ai pas vécu les évaluations comme quelque chose de positif. Si ses résultats sont bons (une bonne note au collège ou un acquis ou un A en primaire), cela lui renvoie du positif (je suis un bon élève et j'ai répondu à ce qu'on attendait de moi) et cela me renvoie à moi, sa mère, une certaine fierté. Si ses résultats sont mauvais (une mauvaise note ou un C ou un D ou un 3 ou un 4), cela lui renvoie un sentiment négatif vis-à-vis de lui-même et de ses capacités à répondre à ce qu'on attend de lui et à moi, sa mère, un questionnement du type « que puis-je faire pour que cela ne se renouvelle pas ? » C'est un système plutôt binaire.

Vous avez peut-être entendu parler **d'éducation positive qui met l'accent sur les points forts d'un enfant et sur ses bons comportements pour l'encourager à les développer. En accroissant son estime de lui-même, cet enfant va devenir beaucoup plus enclin à se situer en "grand", fier de l'être et désireux de le rester.** Cette méthode s'oppose à celle des punitions qui utilise des gestes ou des paroles humiliants ou désagréables pour déprécier des comportements que l'on veut abolir.

On peut rapprocher l'évaluation positive de cette méthode. **Il s'agit de ne garder dans le livret d'évaluation que ce que l'enfant sait faire et de mettre en place des dispositifs pédagogiques qui**

**lui permettent de travailler ce qui lui reste à faire.** Voilà ce qui est formulé sur le site du ministère

(<http://www.education.gouv.fr/cid93640/evaluation-des-eleves-du-cp-a-la-3e.-un-livret-scolaire-plus-simple-un-brevet-plus-complet.html>) **L'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève.**

### Rapport annexé à la loi de refondation de l'École de la République

Ce principe suppose une autre vision et une autre organisation des apprentissages en classe. Elle met en avant la **différenciation pédagogique et avec elle la coopération. L'enfant devient acteur de ses apprentissages, il connaît ses points faibles et sait ce qu'il doit travailler. L'enseignant et les parents sont là pour mettre à sa disposition les outils et les méthodes dont il a besoin pour progresser.**

Utopique ou idéaliste me direz-vous ? C'est pourtant une technique d'évaluation qui existe car certains enseignants tentent de la mettre en place dans leur classe avec plus ou moins de succès. L'idée générale est de **faire travailler l'enfant par compétences c'est à dire se mettre au niveau où en est l'élève.** En gros, et en simplifiant largement, si l'élève sait faire l'addition, il apprend la soustraction sinon il continue à travailler l'addition. Cette technique d'apprentissage implique une grande différenciation dans la classe car chaque élève a son plan de travail. Cela nécessite de **développer l'autonomie des enfants et de leur faire prendre conscience de leur points forts et points faibles.** Cela implique aussi un **travail coopératif** car si l'élève A sait faire l'addition, il peut expliquer à l'élève B qui n'a pas compris la leçon ou les explications de l'enseignant. École du futur ? Ces techniques sont déjà largement exploitées dans les pays du Nord (Finlande notamment) qui obtiennent de très bons résultats aux évaluations internationales (PISA).